

# Le Rivière

# WEB

Volume 15 - Numéro 12 - Décembre 2016

Journal communautaire destiné  
à la population de Rivière-Ouelle

Prochaine date de tombée :  
6 décembre 2016

Prochaine distribution :  
20 décembre 2016

*Une nouvelle directrice  
générale pour Rivière-Ouelle!*

Détails: p. 4 & 5

## Sommaire

Folles rafales de novembre .....	2
Fête de Noël .....	3
Au son des cloches... ..	3
Mot du Maire .....	4
Un nouveau défil!.....	5
Une nouvelle venue dans les bureaux municipaux ..	5
Rapport sur la situation financière 2016.....	6
Chronique du Club des Ados .....	8
Avis de dissolution.....	8
Chronique de novembre .....	10
Les vices cachés et l'inspection pré-achat.....	12
Chronique alexandrine .....	13
Marcher vers l'école ou le travail .....	15
Agenda .....	16



*Bonne lecture!*



Rivière-Ouelle

### Bureau municipal

133, route 132  
Rivière-Ouelle (Québec)  
GoL 2Co

Télé.: 418 856-3829  
Télec.: 418 856-1790  
info@riviereouelle.ca

[www.riviereouelle.ca](http://www.riviereouelle.ca)

### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h à 16h30

Par Roger Martin

Ce mois aura su faire sa marque dans nos mémoires avec ses rages venteuses; la plaine riveloise a goûté sans trop de dommages aux sautes d'humeur d'Éole. Mi-novembre, j'ai eu une pensée pour nos pêcheurs d'anguilles qui avaient délibérément retardé la fin de leurs activités jusqu'à la grande-mer suivante avec le secret espoir d'une dernière pêche miraculeuse. Pas facile de récupérer les engins de pêche en prévision de l'hiver avec ce vent intense et les vagues déchaînées. Mince consolation, la température s'est montrée plus collaborative.

### Bonne fête Rivière-Ouelle!

344 ans! C'est arrivé comme à chaque année le 29 octobre. En 1672, l'intendant Talon concédait ce jour-là la seigneurie de la Bouteillerie à Jean-Baptiste François Deschamps ainsi que la seigneurie de la Grande-Anse à Marie-Anne Juchereau. 344 ans à essuyer les coups de gueule du vent, ça décape!

### Quand les bras ne sont plus assez longs....

Nous avons eu antérieurement quelques échos à l'occasion. Cette fois, c'est monsieur le maire lui-même qui a confirmé : certains lecteurs lui auraient fait remarquer que notre journal était difficile à lire à cause de la taille des caractères. À moins que ce ne soit une excuse.....

Vous ne l'aviez peut-être pas remarqué mais le commentaire a été entendu : dans le dernier numéro, nous avons corrigé la situation. Seule conséquence, il faut moins de textes pour remplir les 16 pages habituelles. Chose certaine, ce n'est pas Roger qui va s'en plaindre : moins d'écriture, moins de correction....Alors à partir de maintenant, n'allez pas prétendre que vous éprouvez encore de la difficulté à lire votre Rivière Web. Notre infographiste Pascale ne peut plus rien pour vous; vous seriez plus avisé de prendre rendez-vous dans une clinique visuelle.

### Dernier conseil

Je suis toujours surpris de la popularité que connaissent les séances de notre conseil, signe de l'intérêt que portent les citoyens à ses activités; c'est aussi un indice que la démocratie locale est en santé et que nos concitoyens assument leur responsabilité civique de bien s'informer. Le 1 novembre, 18 personnes en excluant toujours les membres du conseil et le personnel municipal. Je sais pertinemment qu'à moins d'un conflit ou d'une situation de crise particulière, on ne se bouscule pas au portillon de cette activité mensuelle dans les municipalités rurales. Cette participation mérite d'être signalée. Bravo!

Seul désagrément qui me fait parfois monter la moutarde au nez, comme à cette séance précisément et je m'en excuse, c'est quand quelqu'un décide de monopoliser la période des questions ne se contentant pas de poser sa question mais argumente sur les réponses, entreprend un débat. La plus élémentaire politesse exige de donner la chance à d'autres citoyens d'intervenir; ce n'est pas parce que l'on a un droit que l'on peut brimer le droit des autres. Je comprends le maire qui doit mener cet exercice d'accepter une

question additionnelle ou d'interrompre la personne qui intervient, au risque d'être accusé de censure ou de mauvaise foi. Pour éviter ce genre de situation, il est important de poser la bonne question ..... et d'écouter la réponse surtout!

### Des nominations

En marge de cette séance ordinaire, la Municipalité a procédé à la nomination de madame Nancy Fortin pour combler la vacance au poste de directeur général secrétaire-trésorier. Agente de développement depuis quatre ans, elle possède maintenant une bonne connaissance des activités et des ressources municipales de Rivière-Ouelle. Dans le cadre de son travail, elle a su s'acquitter de plusieurs mandats et elle a été amenée à travailler avec de nombreux organismes du milieu. Pour avoir eu quelques occasions de collaborer avec elle à certains projets, je dirais qu'elle fait preuve d'un dévouement sans borne, d'une grande efficacité et d'un profond respect pour les citoyens. Félicitations pour cette nomination et nous lui souhaitons bonne chance dans ce nouveau défi. Même si les responsabilités du poste sont importantes dans la vie municipale actuelle, elle a les atouts pour les assumer.

Le Conseil a par conséquent procédé ensuite à la nomination d'Andrée-Anne Patry au poste d'agente de développement. Je l'ai brièvement croisée au terme de la séance et nous devrions être en mesure de vous la présenter dans un prochain numéro. Cette Montréalaise d'adoption désirait revenir dans sa région d'origine et elle a choisi Rivière-Ouelle à cause du dynamisme du village. Cela vous étonne hein! Et pourtant à bien regarder autour de nous, c'est vrai que ça bouge, qu'il se passe des choses. Admettons que cela bouge moins vite qu'à Montréal et c'est très bien ainsi. Première impression : préparez-vous à une autre injection de dynamisme quand cette jeune dame va s'amener chez nous.

## Le Rivière Web - Comité du journal

*Louis Hudon, Recherche*

*Catherine Marier*

*Roger Martin, Correction*

*Pascale Pelletier, Mise en page*

*Roger Richard*

*Sylvie Dionne, Révision*

Disponible via le site internet de la Municipalité

[www.riviereouelle.ca](http://www.riviereouelle.ca)

Envoi de textes, questions, commentaires et suggestion par courriel à:

[leriviereweb@hotmail.com](mailto:leriviereweb@hotmail.com)

Municipalité de Rivière-Ouelle

133, Route 132

Rivière-Ouelle (Qc) G0L 2C0

418 856-3829

*Malgré les efforts des membres du comité du journal, des fautes ou même des erreurs peuvent s'être glissées dans cette édition; nous nous en excusons. De plus, certains textes pourront exceptionnellement avoir été modifiés au besoin.*

# Fête de Noël 2016

Mesdames, Messieurs, les enfants,

Les lutins vous attendent le 11 décembre prochain pour fêter Noël ! Surveillez votre boîte postale! Toutes les informations concernant cette fête arriveront bientôt!

Au plaisir de vous y retrouver!

Votre comité des Loisirs

## Au son des cloches

Par Marielle Gamache

### Funérailles

**Gertrude Gagnon**, décédée le 6 novembre 2016 à l'Hôpital Laval à l'âge de 86 ans et 10 mois. Elle était la fille de feu Irma Lebrun et de feu Louis-Napoléon Gagnon. Ses funérailles ont eu lieu le vendredi 11 novembre 2016 dans notre église paroissiale.

**Albert Pelletier**, décédé le 25 octobre 2016 à l'hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré à l'âge de 80 ans et 7 mois. Il était l'époux de Monique Gagnon et le fils de feu Antoinette Dumais et de feu Athanase Pelletier. Ses funérailles ont eu lieu le samedi 12 novembre 2016 dans notre église paroissiale.

**Nos plus sincères condoléances aux membres de leurs familles!**

### LA GUIGNOLÉE 2016 À RIVIÈRE-OUELLE

Des pompiers et des bénévoles feront du porte à porte le **samedi 3 décembre entre 10h et 14h**. Nous vous demandons de préparer vos dons en argent ou vos denrées non-périssables. Après cette date, il y aura 2 points de cueillette pour vos dons: à l'école des Vents-et-Marées et à l'arrière de l'église. Les denrées non-périssables ainsi que vos dons en argent serviront à la préparation des paniers de Noël sous la supervision de la Saint-Vincent-de-Paul de Rivière-Ouelle. **Merci à l'avance de votre grande générosité!**

### PANIER DE NOËL

Pour les personnes de **Rivière-Ouelle** ayant besoin de recevoir un panier de Noël, vous téléphonez **au plus tard le 12 décembre** au bureau de la Fabrique (418 856-2603) en laissant vos coordonnées: nom, adresse, numéro de téléphone et nombre d'adultes et d'enfants ainsi que l'âge des enfants. Par la suite, une personne vous invitera à venir nous rencontrer en apportant votre bail prouvant que vous demeurez à Rivière-Ouelle et pour compléter une demande écrite et plus détaillée sur votre situation financière afin de déterminer la pertinence d'obtenir un panier de Noël.

Le Rivière Web



La terrasse est fermée !  
Merci d'être passé et à  
l'année prochaine !



### Temps des fêtes 2016-17

Cette année, opter pour un service de traiteur pour le temps des fêtes.

Pour passer du temps de qualité avec votre famille.

Que ce soit pour Noël ou pour le Jour de l'An, le traiteur La Fine Bouche a une belle diversité de menus à vous proposer.

Nous pourrons vous préparer un menu à la hauteur de vos attentes et budgets.

Il suffit d'un coup de fill

Visitez notre site web pour découvrir les possibilités de menu.

[www.traiteurlafinebouche.ca](http://www.traiteurlafinebouche.ca)

### Traiteur La fine bouche

En plein cœur du charmant village de Rivière-Ouelle, le Service de Traiteur La Fine Bouche vous offre de bons petits plats pour toutes vos occasions.

Disponible en tout temps:

- Pâté à la viande
- Pâté au poulet
- Pâté mexicain
- Pâté au saumon
- Pâté aux fruits de mer
- Cipâte
- Lasagne
- Desserts maison

150, route 132  
RIVIÈRE-OUELLE

418 856-4299

Visitez notre site Internet  
[traiteurlafinebouche.ca](http://traiteurlafinebouche.ca)

Suivez nous sur Facebook





## Mot du Maire

La fin de l'année approche à grands pas. Nous sommes déjà à la préparation de notre budget pour l'année 2017. L'adoption est prévue lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le 13 décembre à 20h00.

### Nomination à la direction générale et embauche d'une agente de développement

Le 1 novembre, le conseil a désigné Mme Nancy Fortin comme directrice générale, secrétaire-trésorière. Nancy est à l'emploi de la Municipalité depuis 4 ans comme agente de développement et a été responsable de plusieurs projets importants au cours de ces années. Ses habiletés interpersonnelles sont un grand atout pour bien servir nos concitoyens et maintenir un environnement agréable de travail dans notre bureau municipal.

Par la même occasion, le Conseil a entériné l'embauche de Mme Andrée-Anne Patry comme nouvelle agente de développement. Elle entrera en poste le 21 novembre prochain et nous sommes confiant qu'elle saura apporter un nouveau dynamisme dans notre bureau municipal et dans notre milieu.

### Chemin d'accès au développement du Boisé de l'Anse

En 2015, nous avons fait parvenir une demande de révision à la CPTAQ pour accéder au développement du Boisé de l'Anse en passant sur la terre de M. Dumais « Accès Dumais » pour rejoindre le développement du Boisé de l'Anse à partir du chemin de la Petite-Anse.

La CPTAQ nous a répondu qu' « Elle n'est toujours pas convaincue que le site visé par la demande est celui de moindre impact sur l'agriculture. »

Elle nous renvoie à l'examen de 3 accès soit : le chemin de la Cinquième-Grève Est en ajoutant qu'«Aucune démonstration convaincante n'a été produite quant à l'impossibilité d'y aménager un accès. Il en est de même quant à la restauration du chemin à l'est en bordure du Saint-Laurent, ou encore de passer en bordure nord-est de la tourbière à l'ouest du site visé. »

En juin 2016, un mandat a été donné à l'ingénieur M. Alain St-Pierre pour étudier la faisabilité d'une sortie en zone blanche afin de permettre l'accès au chemin de la Cédrière en passant par le chemin de la Cinquième-Grève Est tout juste à l'est du Camp Canawish. Cette alternative permettait d'éviter les derniers 500 mètres du chemin de la Cinquième-Grève Est, qui sont les plus à risque de submersion.

Le 12 octobre 2016, nous avons rencontré des représentants du MDELCC (anciennement appelé ministère de l'Environnement), du MSP (ministère de la Sécurité publique) et du MAMOT (ministère des Affaires municipales) à Rimouski pour discuter de l'accès au développement du Boisé de l'Anse par le chemin de la Cinquième-Grève Est. Lors de cette rencontre, j'étais accompagné de M. Dario Gagnon, conseiller municipal, de M. Alain St-Pierre, ingénieur au dossier, de M. Pierre Desy, responsable de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire à la MRC de Kamouraska ainsi que M. François Archambault, résidant du Boisé de l'Anse.

La conclusion de la rencontre est qu'il n'est pas possible d'utiliser le chemin de la Cinquième-Grève Est comme accès compte tenu de notre cadre réglementaire, lequel est essentiellement issu de la *Politique de protection*

*des rives, du littoral et des plaines inondables*. L'utilisation de ce chemin nous obligerait à construire une route pour y accéder ce qui n'est pas possible puisqu'on ne peut pas, entre autres interdictions, déroger à la norme du 75 mètres de la ligne des hautes eaux. Le risque pour la sécurité des personnes et des biens a été évoqué compte tenu de l'historique de submersion et d'érosion du chemin de la Cinquième-Grève Est. Des sections de ce chemin ainsi que du chemin de l'Anse-des-Mercier qui suit afin d'accéder à la côte du Quai se trouvent en zones inondables.

Plus précisément, la section 4.13 de notre règlement de lotissement stipule : « La distance minimale à respecter entre l'emprise d'une route, d'une rue ou d'un chemin et un cours d'eau ou un lac est fixé à 75 mètres ». La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme précise à l'article 145.2 : « Aucune dérogation mineure ne peut être accordée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique. »

L'impossibilité d'accorder une dérogation devient encore plus claire depuis l'adoption par la MRC de Kamouraska le 12 septembre 2016 du règlement 196 relatif à un nouveau schéma d'aménagement et de développement. Dans ce dernier, on introduit pour la première fois les cotes de crues sur le bord du fleuve Saint-Laurent avec les zones inondables qui en découlent.

Les données en lien avec le chemin de la Cinquième-Grève Est et le chemin de l'Anse-des-Mercier démontrent clairement la vulnérabilité de ces derniers à la submersion. Ce n'est donc pas un accès possible.

Il en va de même pour le chemin à l'Est en bordure du Saint-Laurent qui est presque entièrement dans une zone inondable 0-2 ans, donc essentiellement dans le fleuve.

Quant à l'accès par la tourbière, tous conviennent que ce n'est pas une possibilité réaliste, mais il nous reste à documenter le tout.

Le 1 novembre, à sa séance régulière, le conseil a donc décidé d'aller de l'avant avec une nouvelle demande à la CPTAQ afin de démontrer que le chemin Dumais est la seule option possible comme accès pour le développement du Boisé de l'Anse, et pour ce faire a voté un budget de \$20 000. Nous avons retenu les services d'un conseiller qui nous suggère d'y aller initialement avec une demande de révision et dans le cas où on nous refuserait d'aller en révision, nous devrions recommencer le tout avec une nouvelle demande.



176, chemin de la Pointe, C.P. 177  
Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0

[www.campingriviereouelle.com](http://www.campingriviereouelle.com)

Tél : (418) 856-1484  
Sans frais : 1-888-856-1484  
Fax : (418) 856-3552

*Venez vivre avec nous les plaisirs de l'été.*

## Un nouveau défi !

Par Nancy Fortin, Directrice générale

Le 2 novembre dernier, un nouveau défi commençait pour moi ! C'est avec plaisir que j'apprends tous les jours comment remplir mes nouvelles fonctions.

En tant qu'agente de développement, j'ai adoré travailler avec vous dans la réalisation de différents projets. J'ai eu la chance de connaître les personnes extraordinaires que vous êtes et de vivre de merveilleux moments. Merci pour ces beaux moments !!!

Maintenant, mon rôle a changé, mais mon plaisir à venir travailler est resté intact. En plus, j'ai la chance de relever ce nouveau défi avec une équipe extraordinaire ! Soyez assuré que je vais donner le meilleur de moi-même dans la réalisation de mon nouveau mandat !

### Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest



#### Voici quelques consignes concernant vos bacs de vidange, matières organiques et de récupération :

-  Vos bacs doivent obligatoirement avoir un couvercle et être en bon état.
-  Les cendres doivent être mises dans des sacs ou des boîtes et surtout, ne pas être jetées directement dans le bac sans contenant.
-  Si vous utilisez une corde pour faciliter l'accès à votre bac, assurez-vous que cette corde n'est pas une nuisance pour celui qui en fait la cueillette.
-  Surtout, n'oubliez pas de placer vos bacs avec les roues vers votre maison et l'autocollant vers la rue.
-  Placez vos bacs près de la rue, de préférence la veille. Si les employés doivent commencer plus tôt, vous serez certain qu'ils seront ramassés et vidés.
-  Pour plus de renseignements sur les matières que vous pouvez jeter aux vidanges ou à la récupération, consultez le site de la Co-Éco : <http://co-eco.org/index.php>.

ROGER RICHARD  
PRÉPARATEUR IMPOTS

COMPTABLE

107 Rg de l'Éventail  
Rivière-Ouelle

418-856-4010

[rrichard721@hotmail.com](mailto:rrichard721@hotmail.com)

## Une nouvelle venue dans les bureaux municipaux!

Par Émie Vaillancourt, chargée de projet MADA

Eh oui! Une autre petite nouvelle! Mon nom est Émie Vaillancourt et je serai avec vous le temps de préparer et de mettre en place votre démarche MADA. Pourquoi moi? Mon expérience avec d'autres municipalités du Kamouraska pour ce dossier spécifique, a sûrement penché dans la balance.



Je serai au bureau tous les vendredis jusqu'au début de 2018 et cela me fait très plaisir! Étant habituée à travailler avec les municipalités du Haut-Pays, je suis très heureuse de découvrir une partie du littoral que je connais moins. (Oui, parce que le littoral je le connais un peu, j'habite à Saint-André).

MADA!?!?!?!?! Mais qu'est-ce que ce mot peut bien vouloir dire concrètement? Municipalité Amis des Aînés, cela veut dire que Rivière-Ouelle désire mettre encore plus d'efforts pour que ses règlements, ses activités, ses actions soient adéquats vis-à-vis les aînés.

Mais à quel âge devient-on un aîné? Bonne question! Ce fait n'est pas encore très clair... Selon plusieurs, un aîné est une personne de 50 ans et plus. Pour d'autres, c'est une personne ayant 65 ans et plus. Pour d'autres encore, c'est dès le moment où l'on prend notre retraite... À Rivière-Ouelle, le comité qui travaillera sur la démarche MADA devra se pencher sur la question et statuer sur une définition des aînés Rivelois.



Municipalité  
amie des aînés

Contribuables de Rivière-Ouelle,  
Membres du Conseil,

Afin de satisfaire aux directives du ministère des Affaires Municipales et des Régions, il me fait plaisir de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité de Rivière-Ouelle, à quelques semaines de l'adoption du budget de l'exercice financier 2017.

Je vous parlerai donc, pour débiter, des derniers états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2015. Ensuite, il sera question des projections financières de la présente année et je terminerai avec les orientations du budget 2017.

## 1. Les derniers états financiers consolidés au 31 décembre 2015

En ce qui concerne les états financiers consolidés au 31 décembre 2015, le rapport du vérificateur montre le sommaire suivant :

<b>Revenus de fonctionnement</b>	2 130 663 \$	
<b>Charges</b>	- 2 468 678 \$	
<b>Excédent (déficit)</b>		-338 015 \$
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>		
- Amortissement des immobilisations	729 349 \$	
- Produits de cession	1 734 \$	
- Remboursement de la dette à long terme	- 311 256 \$	
- Affectations		
- Activités d'investissement	- 64 912 \$	
- Montant à pourvoir	- 44 291 \$	
<b>Total des éléments de conciliation à des fins fiscales</b>		- 310 624 \$
<b>Excédent (déficit) à des fins fiscales</b>		- 27 391 \$

Au 31 décembre 2015, le surplus accumulé non affecté est de 884 310\$ et le surplus accumulé affecté est de 579 948\$. Le rapport du vérificateur externe indique que les états financiers consolidés présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Rivière-Ouelle au 31 décembre 2015, le tout conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

## 2. Les projections financières de l'année en cours

Les dernières analyses démontrent que les revenus de la Municipalité couvriront les dépenses engagées. Nous devrions terminer l'année 2016 avec un excédent des revenus sur les dépenses.

Dans son programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018, la Municipalité avait présenté les travaux suivants pour l'année 2016 :

365 000 \$	Futur bureau municipal
800 000 \$	Construction du chemin d'accès au développement Boisé de l'Anse
40 000 \$	Citerne d'eau dans le chemin de la Pointe
340 000 \$	Enrochement sur le chemin de la Pointe
360 000 \$	Stabilisation du chemin à l'Anse-des-Mercier
140 000 \$	Terrain multi-sports
25 000 \$	Aménagement du quai
135 000 \$	Réparation du quai
100 000 \$	Rénovation bâtiment communautaire (phase 1)

Notre nouveau bureau municipal dans l'ancien bâtiment de la Caisse populaire a été aménagé au coût de 320 000 \$ incluant les frais d'acquisition du bâtiment de 116 000 \$. La construction d'un accès au développement du Boisé de l'Anse est différée dû au refus de notre demande à la CPTAQ. La citerne d'eau dans le chemin de la Pointe a été installée au coût de 44 892 \$. Le projet d'enrochement sur le chemin de la Pointe se poursuit avec différentes études d'ingénieurs.

Les travaux de stabilisation du chemin de l'Anse-des-Mercier ont été réduits à un projet d'enrochement au début du chemin près de la côte du Quai que nous espérons pouvoir faire avant l'hiver. Les travaux d'asphaltage seront faits à une date ultérieure. Une demande d'aide financière a été faite en vertu du Fonds des Petites Collectivités pour l'aménagement d'un terrain multisports. Le projet d'aménagement du Quai a été presque complété. Quant à la réparation de l'extrémité du Quai, une demande d'aide financière a également été faite en vertu du Fonds des Petites Collectivités. Un mandat a été donné à une firme d'architecte pour examiner la faisabilité de la transformation de notre ancien bureau municipal en bâtiment communautaire.

Le rôle d'évaluation pour 2016 est de 136 226 300 \$ en évaluation imposable et de 8 926 800 en évaluation non imposable, pour un total de 145 153 100 \$. Le taux de la taxe foncière générale, incluant la taxe spéciale générale pour le service de police et les taxes spéciales générales pour les règlements d'emprunt 2002-1, 2003-6, 2005-2, 2006-1, 2008-9, 2011-2 et 2012-1, totalisait 0,8678\$/100 \$ d'évaluation.

### 3. Le Budget 2017

Le Conseil présentera, pour 2017, un budget équilibré. Compte tenu de plusieurs majorations de dépenses anticipées pour 2017, le conseil s'attend à devoir augmenter légèrement les taxes.

### 4. Rémunération des élus

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous informe que la Municipalité verse mensuellement une somme de 833.33 \$ au maire, à titre de rémunération de base, et de 416.67 \$ à titre d'allocation de dépenses. Le maire suppléant reçoit mensuellement une somme de 317.75 \$ à titre de rémunération de base et de 158.82 \$ à titre d'allocation de dépenses. Chaque conseiller reçoit mensuellement une somme de 277.75 \$ à titre de rémunération de base, et de 138.92 \$ à titre d'allocation de dépenses.

### 5. Liste des contrats

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose la liste des contrats de 25 000 \$ et plus ainsi que la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et plus dont la somme égale 25 000 \$ et plus, qui ont été conclus entre le 1 novembre 2015 et le 1<sup>er</sup> novembre 2016.

Agence du revenu du Canada	Remises gouvernementales (DAS + TAXES)	29 706 \$
Éco-L'Eau	Opération réseaux aqueduc et égout	106 523 \$
Régie intermunicipale des matières résiduelles	Quote-part	93 315 \$
Ville Rivière-du-Loup	Site d'enfouissement des ordures	29 293 \$
Hydro-Québec	Électricité	46 021 \$
Sûreté du Québec	Service de police	114 303 \$
MRC de Kamouraska	Quotes-parts et services d'inspection et d'évaluation	268 630 \$
Régie intermunicipale protection incendie	Quote-part	115 146 \$
Construction Dumais et Pelletier inc	Édifice Municipal	167 415 \$
Ministre du revenu du Québec	Remises gouvernementales (DAS + TAXES)	72 843 \$
Transport en Vrac Saint-Denis	Contrat de déneigement + entretien routes et fossés	263 150 \$
Construction RJ Bernier inc.	Déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière	235 756 \$
Les entreprises Lévisiennes inc.	Réfection du chemin du Sud-de-la-Rivière	209 117 \$
L'Arsenal	Citerne Chemin de La Pointe	30 974 \$
Tetra Tech Qi inc.	Réfection et déplacement du chemin du Sud-de-la-Rivière	27 846 \$

Je vous invite à assister à la séance extraordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le 13 décembre 2016 pour l'adoption des prévisions budgétaires 2017, du règlement de taxation 2017 et du programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

Je vous remercie de votre attention,



Louis-Georges Simard, Maire  
Rivière-Ouelle, le 4 novembre 2016

Par l'équipe d'animation - Florence, Émilie, Andréanne et Laurent

Même si la cueillette de porte en porte ne peut être effectuée, le Club des Ados tient à informer toute la population de la possibilité de venir déposer des canettes et bouteilles vides dans les bacs prévus à cet effet, directement au local des Ados, au 111 rue de l'Église, derrière la salle du Tricentenaire.

Les personnes qui n'auraient pas de transport ou qui auraient des lots de bouteilles et de canettes hors de l'ordinaire, vous pouvez laisser un message téléphonique (418) 894-2531 et nous ferons le nécessaire pour vous satisfaire.

Le Club des Ados est aussi à la recherche de bénévoles désireux de s'investir quelques heures pour siéger sur le conseil d'administration. Il s'agit d'un mandat d'accompagnement et d'encadrement dans l'optique d'une planification des activités de la maison des Jeunes. Pour information, communiquez avec Normand 856-4970, Colombe 856-2604, Nancy 856-5747 ou Annie 856-5162.



Prenez avis que la personne morale "Corporation des Riverains du Quai de Rivière-Ouelle" demandera au registraire des entreprises la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la partie III de la loi sur les compagnies.

Québec, le 8 novembre 2016  
Lise Emond, secrétaire  
Corporation des Riverains du Quai de Rivière-Ouelle

**TRANSPORT EN VRAC  
ST-DENIS**

EXCAVATION  
GÉNIE CIVIL  
TRANSPORT DE GRAVIER

R.B.Q. : 81 081382-28

CHAMPS D'ÉPURATION ACCRÉDITÉS

**Ecoflo BIONEST**  
ADVANCED ENVIROSEPTIC  
Pulvérisateur Facile de la nature.

**CERTIFIÉ  
· ISO ·**

**Marco Garon,**  
président

---

**Tél. : 418 498.2405**  
**Télé. : 418 498.2134**  
**Cell. : 418 868.5121**

[info@transportenvracst-denis.com](mailto:info@transportenvracst-denis.com)

74 A, route 132 Ouest, Saint-Denis (Québec) G0L 2R0  
[www.transportenvracst-denis.com](http://www.transportenvracst-denis.com)

# Ecoflo®

## Installation septique

- ✓ Milieu filtrant 100 % naturel
- ✓ Sans énergie pour le traitement
- ✓ La solution la plus vendue au Québec

### L'EAU C'EST LA VIE. CONTRIBUONS À LA PRÉSERVER !

L'installation d'un système septique Ecoflo® fait partie des travaux admissibles à un crédit d'impôt de **20%**

CONTACTEZ  
STÉPHANE LUSSIER

☎ 418 951-2554  
**BIOFILTRÉE COFLO.COM**

SUIVEZ-NOUS!

# À DEUX PAS DE CHEZ VOUS



Repas prêts à manger  
cuisinés sur place



Menu du jour pour manger  
sur place ou pour emporter



Service de buffets



Bouchers d'expérience  
sur place



Emballeurs  
à votre service



Service de livraison  
conditions sur IGA.net  
\*Livraison gratuite pour  
les MEMBRES de la Coop



Commandes  
en ligne à IGA.net



Commandes téléphoniques  
au 418-856-2667

## OFFRE SPÉCIALE

Du 29 novembre au 7 décembre 2016

**RECEVEZ un 2 L de Pepsi  
GRATUIT avec achat de  
70 \$ et plus.**

**GRATUIT**

IGA - Coop La Pocatière  
161 route 230, La Pocatière



Par Roger Martin

C'était prévu pour le numéro précédent mais voilà, à la dernière minute, faute de temps pour la recherche qu'exige ce genre de texte, j'ai dû reporter. Dans les circonstances, j'ai décrété que ce serait partie remise; au moins, il sera encore de circonstance au moment où vous en prendrez connaissance. À la lecture, vous comprendrez que je laisse entrevoir un petit côté lugubre de ma personnalité; j'ai à tout le moins une bonne excuse puisque novembre dans ma culture, c'est le mois pour commémorer les défunts, ce que l'on n'est pas obligé de faire à cœur de jour quand même. Je vous invite donc à me suivre dans le cimetière de Rivière-Ouelle, un endroit où c'est toujours apaisant de pénétrer car les gens qui l'habitent, reposent en paix. Je vous invite à découvrir un monument funéraire qui m'a toujours intrigué et ce pourrait être aussi votre cas.

Cette stèle est facilement observable depuis la route ou le trottoir; sa taille comme sa forme ne laissent personne indifférent. À prime abord, aucune identification; le détective qui sommeille en moi, a décidé d'y voir de plus près. Derrière le monument, une inscription gravée dans la pierre où l'on peut lire : « À la mémoire de dame Élisabeth Anne Baby-Casgrain, épouse de l'honorable C.E. Casgrain, née le 18 novembre 1803, décédée le 1 février 1890. R.I.P. »



Quelques recherches plus tard, j'apprends que cette dame était la fille de James Baby; comme le nom ne vous dit sans doute rien, je précise qu'il était à l'époque conseiller législatif et conseiller du Haut-Canada (l'Ontario actuel). Elle était donc d'origine anglaise et son mariage fut inscrit aux registres de la paroisse Notre-Dame de Québec.

Si madame Élisabeth a obtenu une place dans notre cimetière, c'est sans doute à cause de son époux, Charles-Eusèbe Casgrain. Ce dernier était le fils du seigneur Pierre Casgrain qui avait acquis la seigneurie en 1812 et qui contribua de façon exceptionnelle à son développement jusqu'à son décès en 1828. À ce moment, la seigneurie fut léguée au fils aîné, Pierre-Thomas, qui fit construire un nouveau manoir en 1833, lequel trône toujours sur l'actuel chemin Casgrain. Un autre fils, Olivier-Eugène hérita de la seigneurie de L'Islet. Quant à Charles-Eusèbe, le second fils né en 1800, il ne fut pas en reste même si la succession provoqua des soubresauts dans les relations familiales; il hérita de terres, de rentes et d'une résidence à Québec. Ce ne fut pas la première fois qu'une chicane du genre se produisait dans l'histoire de l'humanité .... et ce ne sera pas la dernière vous l'imaginez bien.

Charles-Eusèbe Casgrain pratiquait le métier d'avocat à Québec. Sa santé étant fragile, il décida de revenir s'installer à Rivière-Ouelle dans

le manoir de l'ex-seigneur Perreault qu'il acquit en 1826 et qui fut désormais désigné sous le vocable de manoir D'Airvault. Rappelons que cette résidence était située au tout début du chemin de la Pointe actuel. « Le vieux manoir était le principal endroit de réunion. On y jouissait du plaisir de la conversation de personnes aimables, instruites, qui avaient lu et voyagé, et suivaient le mouvement littéraire dans les deux langues, française et anglaise, même un peu le progrès scientifique moderne »<sup>1</sup>. Ne vous méprenez pas, nous sommes à Rivière-Ouelle vers 1850 et non sur la Grande-Allée en 2016....

En 1831, M. Casgrain est élu député du comté de Kamouraska mais sera défait en 1834; il avait pris ses distances du parti des Patriotes et voté contre les 92 résolutions. Il s'était ouvertement prononcé contre le soulèvement armé et il avait accueilli chez lui les officiers de l'armée anglaise partie d'Halifax vers Québec pour mater l'insurrection. Cela le rendit impopulaire auprès de l'élite francophone du Bas-Canada. Sans doute en retour de son soutien logistique, on le nomma conseiller spécial chargé d'administrer le Bas-Canada jusqu'à l'Acte d'Union en 1841. Il sera enfin nommé par un juste retour des choses commissaire aux travaux publics en 1846 avec la responsabilité de la construction des quais sur une large portion du fleuve, une première version de la stratégie maritime d'aujourd'hui d'une certaine façon. M. Casgrain, je le rappelle, était de santé délicate; il décéda à l'âge de 47 ans et fut inhumé sous l'église paroissiale. Celle-ci fut démolie pour faire place à l'église actuelle en 1877.

Bien des années après le décès de son époux, madame Élisabeth entreprit de restaurer son image dans l'histoire; elle publia *Mémoires de famille* où elle le décrit comme « un homme d'une piété qui n'a pas de borne et d'une charité que seul Saint Vincent de Paul paraît éclipser! Messes tous les jours, et prières, et méditations et aumônes aux pauvres, dons gratuits, etc. »<sup>2</sup> Elle décéda finalement à l'Hospice des Sœurs de la charité de Québec en 1890 et fut inhumée dans le cimetière de Rivière-Ouelle, désireuse de se rapprocher sans doute de ce mari qu'elle avait tant aimé. Ajoutons qu'elle avait bien mérité ce privilège car elle avait donné naissance à quatorze (14) enfants dont plusieurs connaîtront la célébrité.



Suite page suivante



<sup>1</sup> Témoignage de Philippe-Baby Casgrain cité par Hudon, *Rivière-Ouelle 1672-1972*, p.290

<sup>2</sup> Hudon, p.cit. p.303

Charles-Eugène deviendra sénateur; Philippe-Baby sera élu député fédéral de L'Islet de 1872 à 1891; Henri-Raymond, prêtre, écrira de nombreux ouvrages - on lui doit notamment les légendes de *La Jongleuse* et du *Tableau de la Rivière-Ouelle* ainsi qu'une première histoire de notre village *Une paroisse canadienne au XVIIe siècle*; sa fille Suzanne épousa le sénateur C.A.P. Pelletier, originaire de Rivière-Ouelle, qui deviendra plus tard lieutenant-gouverneur de la province. On comprend donc qu'une armée de dignitaires se sont fait un devoir d'assister à ses funérailles dont le secrétaire de la province C.A. Ernest Gagnon (celui du pont Gagnon) qui avait commencé sa carrière comme notaire dans le rang de l'Éventail.

Je suis certain que vous ne regarderez plus dorénavant cet étrange monument de la même façon; il sera moins intrigant. Ne le regardez pas trop quand même car sa base est dans un piteux état et exigerait d'être restaurée. Dommage car cette dame tout comme sa famille ont fait rayonner notre village pendant tout un siècle. Je sais .... ce sont des gloires passées et nous en avons plein les bras du présent. Il n'en reste pas moins que plusieurs monuments sont dans cette situation de lente dégradation; pourtant, ce sont les ultimes traces que ces célébrités ont laissées en terre riveloise. Je comprends aussi que la Fabrique tout comme l'état n'ont pas nécessairement les moyens financiers d'entretenir ces structures. Souhaitons qu'un mécène se lève ou que quelqu'un prenne l'initiative d'une levée de fonds pour entreprendre ce chantier car en période estivale, notre cimetière accueille d'innombrables visiteurs à la recherche de leurs ancêtres.... et de leur histoire.

## CAFÉ-RENCONTRE



### de l'après-midi

Le café-rencontre du 2 novembre 2016 était le dernier de la saison. Il y a relâche pour les mois de décembre et de janvier. Nous serons de retour dès le 1<sup>er</sup> février 2017 avec des sujets et des conférenciers tout aussi intéressants et diversifiés que les ateliers de cet automne.

Les membres de la Table vous souhaitent de Joyeuses Fêtes et vous disent au plaisir de vous revoir en février.

Les membres de la Table d'harmonisation « Améliorer l'offre en loisir aux aînés » de Rivière-Ouelle, tiennent à remercier toutes les personnes ayant participé aux belles et agréables activités que nous avons offertes.

C'est grâce à vous que ces activités ont pu avoir lieu et elles ont toutes été conviviales et formatrices.

Nous remercions aussi du fond du cœur nos conférenciers :

- ✚ Madame Nathalie Soucy, infirmière en podologie, pour sa présentation sur les soins de pieds ;
- ✚ Monsieur Jocelyn Lavoie, associé chez Raymond Chabot Grant Thornton, pour sa présentation sur la fiscalité ;
- ✚ Madame Caroline Daigle, agente de prévention, La Montée, centre de prévention et de traitement des dépendances, pour sa présentation sur l'alcool et les médicaments.

*Un gros merci à ces personnes de nous avoir offert ces ateliers bénévolement.*

# Noël s'en vient



Il est temps de penser à vos idées de cadeaux pour Noël qui arrive à grand pas!  
Vous manquez d'idée, en voici quelques unes!!

**Massage 60 min.**  
**Achetez 3 massages à 45\$ chacun**  
**Rég. 180\$ spécial 135\$**

**Soin du visage Bioéléments (nettoyant et très hydratant)**  
**Achetez 2 soins à 45\$ chacun**  
**116\$ rég. Spécial 90\$**

**Soin beauté aromatique des pieds**  
**Rég. 48\$ spécial 35\$**

**Forfait au féminin**  
**Facial bioéléments, manucure express et bain thérapeutique**  
**Rég. 105\$ spécial 80\$**

Validé jusqu'au 30 novembre 2016  
**Studio VM**  
Beauté · Santé · Déco  
Certificat cadeau disponible

Pour informations:  
*Vanessa Michaud*  
Rivière-Ouelle  
418-371-7171

[www.studiovm.info](http://www.studiovm.info)

**JOYEUSES FÊTES**  
**BERNARD GÉNÉREUX DÉPUTÉ**

277, RUE LAFONTAINE  
RIVIÈRE-DU-LOUP, QUEBEC G5V 1J7

BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA  
WWW.BERNARDGENEREUX.CA

1-800-668-1280

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUÉBEC

**Norbert Morin**  
Député Côte-du-Sud  
418 492-7730  
1 866 774-1893  
nmorin-cds@assnat.qc.ca

## SURPRENEZ VOS PROCHES !

Offrez de l'aide domestique et bien plus!

Services Kam-Aide inc. est une solution simple et rassurante !

CHÈQUE CADEAU DISPONIBLE, CONTACTEZ-NOUS AU 418-856-5636



Services  
Kam-Aide inc.



### Services offerts:

- \* Entretien ménager
- \* Grand ménage
- \* Préparation de repas
- \* Lessive et repassage
- \* Accompagnement pour les commissions
- \* Présence / surveillance
- \* Lavage de fenêtres extérieures
- \* Vente de mets préparés congelés

**BIENTÔT, SERVICE D'ASSISTANCE DE  
SOINS PERSONNELS**

## Les vices cachés et l'inspection pré-achat

Par Mélyssa T. Blais

En tant que vendeurs, les gens croient souvent qu'à la suite d'un recours pour vices cachés, ils ne seront tenus d'indemniser leur acheteur que s'ils connaissaient l'existence de la problématique au moment de la vente. Cette croyance est fausse.

En effet, un vendeur pourrait être tenu d'indemniser son acheteur même s'il ne connaissait pas le vice qui affecte l'immeuble. Il convient de résumer brièvement les critères qui devront être prouvés par un acheteur pour démontrer l'existence d'un vice caché. Les conditions sont :

- 1- Que le vice est grave et si l'acheteur avait connu l'existence du vice, il n'aurait pas acheté le bien ou il l'aurait acheté, mais à un moindre prix;
- 2- Que le vice était inconnu de l'acheteur au moment de l'achat;
- 3- Que le vice existait déjà au moment de l'achat;
- 4- Que la problématique n'était pas apparente au moment de l'achat.

Il y avait auparavant une controverse quant à savoir s'il était indispensable pour un acheteur de faire inspecter un bien par un expert afin de pouvoir exercer un recours en vices cachés contre son vendeur. Depuis 1994, le législateur a mis fin à cette controverse en précisant expressément dans la loi qu'il n'est pas obligatoire pour un acheteur d'avoir recours à un expert pour examiner le bien avant de l'acheter. Un vice apparent est celui qui peut être constaté par un acheteur prudent et diligent sans avoir besoin de recourir à un expert. Ainsi, l'absence d'expert ne rend pas irrecevable le recours de l'acheteur.

L'acheteur doit toutefois être prudent et une inspection par un expert pourrait lui éviter de faire un achat qu'il pourrait amèrement regretter. L'expert ne verra pas les vices vraiment cachés, mais il est possible qu'il puisse apercevoir certaines manifestations du vice alors que l'acheteur ne les aurait pas aperçues. Par conséquent, il est fortement recommandé de mandater les services d'un inspecteur avant l'achat, ce qui peut éviter d'avoir à recourir aux services d'un avocat.

*Ouverture d'un bureau à La Pocatière  
pour nous rapprocher de notre clientèle  
de la MRC de Kamouraska !*

Consultez nos chroniques sur notre site web  
avocats-montmagny.com

**LEMIEUX PARENT THÉBERGE**  
— AVOCATS S.N. —

TÉL.: 418 371-3114

708, 4<sup>E</sup> AVENUE, BUREAU 104, LA POCATIÈRE



Me Lemieux

Me T. Blais

Me Boilard

Me Bouffard

Me Paradis

Me Labrie

Me Théberge

*Nous avons ce qu'il vous faut, une équipe !*

Par Roger Martin

Sans équipe spécialisée qui va au devant des nouvelles, nous en sommes réduits à attendre que la nouvelle arrive jusqu'à nous; c'est ce que font les vieux journalistes....Ce mois-ci, concours de circonstance, mon potinage sera consacré à deux personnes qui portent le prénom d'Alexandre.

Il y a bien longtemps - deux ans ou presque - que je ne vous ai pas parlé du patineur riveleois Alexandre Simard. Le jeune homme a grandi, a changé de catégorie à cause de son âge mais il continue de



pratiquer son sport et à connaître du succès. La preuve, en juin dernier lors d'un gala régional tenu à Rimouski, Alexandre remportait le trophée de patineur de compétition de l'année. Fin de septembre à Beauport, c'était la reprise des activités après la période estivale alors qu'il participait à une compétition provinciale : il a terminé au cinquième (5e) rang pour les programmes combinés. Début d'octobre en compétition à Lévis, il décroche la médaille d'or chez les novices masculins dans le programme libre. Pas de n'importe quelle façon, en améliorant de 10 points son meilleur score à cette occasion. Plus récemment au début de novembre, Alexandre et son collègue Pierre-Alexandre Hudon ont été désignés pour représenter le club de patinage artistique de La Pocatière lors des championnats provinciaux. Leur espoir, c'est de se classer parmi les huit (8) premiers ce qui leur permettrait de se tailler une place au sein de l'équipe du Québec et éventuellement de prendre part au Défi de patinage Canada.

Avec de tels résultats, cela mérite bien une petite mention dans le journal local. Nous souhaitons avoir d'autres occasions de signaler ses performances au cours de la prochaine saison; chose certaine, c'est à tout le moins bien démarré.

Coup de chance, c'est par l'intermédiaire de notre correspondante à Hautot-Saint-Sulpice en Normandie que je reçois des nouvelles d'Alexandre Gaudreau qui fut agent de développement pendant quelques années à Rivière-Ouelle et qui continue de suivre à distance l'activité d'ici par l'intermédiaire du Rivière Web. Paraît que des toponymes comme Chemin de la Cinquième Grève est, Boisé de l'Anse et bien d'autres sont toujours évocateurs pour lui. À l'occasion des vacances de la Toussaint, madame Nelly et sa famille ont traversé la France d'ouest en est pour aller rejoindre Alexandre et sa conjointe Anaïs qui habitent la petite commune de Boucq (365 hab. en 2013). Le couple vient d'accueillir un premier enfant, la petite Madeleine. Merci à Nelly et salutations.... Invitation à Alexandre à nous donner de brèves nouvelles. Salutations et amitiés à vous tous et toutes au nom des Riveleois et des Riveleises.



De g. à dr. Alexandre, sa conjointe Anaïs, bébé Madeleine, Vincent, Nelly et Stéphane le saumonier.

An advertisement for Lambert products. At the top, the Lambert logo is displayed in red and green, with the tagline 'À la racine de votre succès depuis 1928'. Below the logo, several bags of Lambert products are shown, including 'PELOUSE 100% Organique', 'TERRE À JARDIN POUR LÉGUMES &amp; FLEURS 100% Organique', and 'TERREAU à PLANTATION pour ARBRES &amp; ARBUSTES 100% Organique'. In the foreground, there are several potted plants, including pink flowers and green leafy plants. A box of 'Lambert Peat Moss' is also visible in the bottom left corner of the ad.

[www.lambertpeatmoss.com](http://www.lambertpeatmoss.com)  
[info@lambertpeatmoss.com](mailto:info@lambertpeatmoss.com)

A logo for 'Le Cercle de fermières de Rivière-Ouelle'. It features a stylized circular emblem with a bird-like shape in the center, composed of yellow, red, and green segments. To the right of the emblem, the text 'Un bouquet toujours florissant' is written in a cursive font. Below this, 'Le Cercle de fermières de Rivière-Ouelle' is written in a smaller, simpler font.



# AIDE-MÉMOIRE UN TEMPS DES FÊTES ÉCORESPONSABLE

## 1 RÉDUCTION



Donnez du temps  
Fabriquez vos cadeaux  
Covoiturez

## 2 RÉEMPLOI



Boutique  
d'occasion  
ou friperie

Si réutilisables :  
Sapin artificiel  
Guirlande  
Boules de Noël

## 3 RECYCLAGE



Emballage en papier  
Enveloppe  
Boîte de carton  
Carte de Noël  
Bouteille de vin  
Verre de plastique  
Bouchon de bière  
Canette  
Papier de soie

## 4 VALORISATION



Résidus de cuisine  
Restes de table  
Marc de café et filtre  
Oeufs et coquilles  
Pain, pâte  
Essuie-tout souillé  
Nappe en papier souillée  
Bouchon de liège



Déchets :

- Ustensiles en plastique
- Boules de Noël cassées
- Décorations de Noël défraîchies
- Choux, rubans, papier d'emballage métallique

## TRUCS ET ASTUCES

- Certaines municipalités offrent des collectes de sapins de Noël en janvier, consultez votre calendrier de collecte.
- Les emballages en papier métallique ne sont pas recyclables, privilégiez ceux en papier seulement.
- Réutilisez les choux et rubans, ils ne sont pas recyclables.
- Utilisez de la vaisselle réutilisable plutôt que jetable, des nappes en tissu plutôt qu'en papier.
- Offrez des activités culturelles en cadeau, c'est un beau geste pour le développement durable.
- Offrez vos restants de buffet à un organisme de charité près de chez vous.



## DES NOUVELLES DE...

Vous vous posez des questions relatives à l'emploi? Projection 16-35 vous offre un moment d'échanges en toute convivialité!

Nous vous attendons donc **le mardi 29 novembre, à 13 h 30, pour notre CAFÉ DE L'EMPLOI**, à notre bureau de Saint-Pascal au 580A, rue Côté. Pour information : 418 492-9127. Soyez des nôtres!

projektion  
16-35



CARREFOUR  
jeunesse • emploi

## Marcher vers l'école ou le travail

Par le CISSS du Bas-Saint-Laurent

Être actif régulièrement permet d'améliorer sa forme physique, d'avoir plus d'énergie et de se sentir mieux. Marcher vers l'école ou le travail est un bon moyen d'augmenter son niveau d'activité physique, car on peut additionner des tranches de **10 minutes** d'exercice pour atteindre les recommandations.

Les enfants et les adolescents ont besoin de bouger au moins 60 minutes par jour, tous les jours. Ils peuvent additionner les minutes en jouant au parc ou à la récréation, en pratiquant un sport, en marchant vers l'école et même durant certaines tâches ménagères (pelleter de la neige, racler les feuilles, passer la balayeuse, etc.).

Pour les familles habitant à proximité de l'école, profitez des fins de semaine pour faire le trajet de l'école avec vos enfants et leur montrer les règles du déplacement sécuritaire. Rappelez-vous qu'il faut :

*Comme piéton, utiliser en tout temps le trottoir qui borde la chaussée. S'il n'y en a pas, vous devez marcher sur le bord de la chaussée, en sens inverse de la circulation.*

Vous retrouverez plus de consignes de sécurité sur les transports actifs au lien suivant :

<https://saaq.gouv.qc.ca/securite-routiere/clienteles/parents-enfants/securite-a-pied/>



# Roberto Excavation Ouellet

R.B.Q. 8345-1716-18

- Résidentiel
- Commercial
- Agricole

*L'assurance d'un travail bien fait où que vous soyez!*

**418.856.6764**  
Cell. : 418.894.0262  
141, anse des Mercier  
Rivière-Ouelle

- Fosses septiques
- Champs d'épuration
- Pose et réparation de drain français
- Réparation de fondation
- Excavation & terrassement

**Graphisme** / infographie / édition

Impression **grand format**

**Création et gestion** de site internet

Impression à **données variables**

**Impression** offset, commerciale et numérique

Campagne de **médias-croisés**

**Gestion** d'inventaire

**Gravure** / découpe au **laser**



  
Impression **Soleil**

**1 888 404 4060**

[www.lesimpressionssoleil.com](http://www.lesimpressionssoleil.com)

# AGENDA Décembre 2016

© Pascale Pelletier

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
* La collecte des matières organiques (bac brun) se fera une fois par mois durant la période hivernale.				1	2	3 <b>BINGO</b> Guignolée
4	5 	6 Tombée Le Rivière  Conseil municipal	7	8	9	10 <b>BINGO</b>
11 Fête de Noël 2016 	12 	13  Conseil municipal Budget 2017	14	15	16	17
18	19 	20 Distribution Le Rivière 	21 Début de l'hiver 	22	23	24 Messe de Minuit 
25 	26 	27	28 <b>BINGO</b>	29	30	31

« Plus décembre revient, plus la neige neige

Sur mes Noël's rouges et verts, mes huit ans, mes amours d'hiver »

R. Charlebois



## COOPÉRER AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

PARCE QUE DANS CHAQUE COMMUNAUTÉ  
IL Y A DES RÊVES, DES PROJETS ET DES  
GENS POUR LES RÉALISER.

Téléphone : 418 856-2340  
Sans frais : 1 866 856-2340  
Télécopieur : 418 856-9778  
[www.desjardins.kamouraska.com](http://www.desjardins.kamouraska.com)

 **Desjardins**  
Caisse de l'Anse  
de La Pocatière

Coopérer pour créer l'avenir